



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3934

Approbation d'une convention de partenariat entre la ville de Lyon / Bibliothèque municipale et l'association "journées des auteurs de théâtre"

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 2 JUILLET 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2018/3934 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON / BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET L'ASSOCIATION "JOURNEES DES AUTEURS DE THEATRE" (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association « Les Journées des Auteurs de Théâtre » (JLAT) organise, depuis 1989, un concours annuel d'écriture théâtrale, de textes dramatiques francophones inédits (environ 500 manuscrits par an) qui est aujourd'hui le plus important concours d'écriture dramatique francophone.

La Bibliothèque municipale, à travers le département Arts vivants de la médiathèque de Vaise, a vocation à valoriser la création contemporaine dans le domaine de l'écriture dramatique et participe à cet événement, depuis 2000, dans le cadre de ses animations annuelles.

Elle collabore avec l'association JLAT à travers trois axes de travail :

- la co-organisation d'un concours d'écriture dramatique et de l'événement présentant les œuvres lauréates, portés par l'association JLAT ;
- la mise en place d'actions de sensibilisation autour des textes de théâtre contemporain (expositions, rencontres avec des auteurs...) tout au long de l'année ;
- la mise en commun continue d'une expertise et le partage de compétences dans les domaines de l'écriture dramatique contemporaine et de sa valorisation.

L'association JLAT prend en charge le pilotage du concours d'écriture dramatique « Les journées de Lyon des auteurs de théâtre ». Les textes lauréats font l'objet d'une promotion qui prend deux formes : l'édition dans une collection de qualité et une mise en espace professionnelle proposée au public pendant une manifestation annuelle, dont les temps forts se déroulent dans l'auditorium de la médiathèque de Vaise et favorisent le rayonnement de cette dernière.

Outre cette manifestation annuelle, l'association JLAT contribue aux actions proposées par la médiathèque de Vaise (débat, conférences, rencontres d'auteur, expositions...), faisant notamment profiter à cette dernière de la richesse des liens tissés dans le milieu théâtral.

Elle apporte tout au long de l'année son expertise dans le domaine de l'écriture dramatique contemporaine, favorisant les échanges d'informations et de compétences avec le personnel de la Bibliothèque municipale, et contribuant à l'enrichissement de la base de données Mascarille, outil documentaire numérique essentiel au fonctionnement du département Arts vivants de la médiathèque de Vaise.

Dans le cadre de ce partenariat culturel, la Bibliothèque municipale apporte son soutien à l'organisation du concours d'écriture dramatique « Les Journées de Lyon des auteurs de théâtre » :

- en participant activement au jury de sélection des œuvres ;

- en accueillant dans l’auditorium de la médiathèque de Vaise les mises en espace des œuvres sélectionnées et les rencontres et débats organisés au cours de la manifestation annuelle de fin d’année ;
- en accueillant dans l’auditorium de la médiathèque de Vaise, dans les semaines qui précèdent la manifestation, les répétitions des compagnies, selon un planning ayant fait l’objet d’un accord préalable entre les deux parties ;
- en mettant à disposition de la manifestation un technicien, présent auprès des compagnies durant les phases de répétition et de représentation, selon un planning ayant fait l’objet d’un accord préalable entre les deux parties ;
- en accueillant un Salon du livre de théâtre selon des conditions ayant fait l’objet d’un accord préalable entre les deux parties (planning, occupation des locaux ...), et au cours duquel les éditeurs invités sont autorisés à assurer la vente de leurs ouvrages pour leur propre compte.

Il est donc proposé de renouveler ce partenariat par la signature d’une convention avec l’association JLAT, conclue pour une durée de 3 ans à compter de sa signature, afin de consolider et pérenniser le travail engagé dont l’objectif commun est de découvrir et faire connaître des textes d’écriture théâtrale contemporaine.

La convention a pour objet de fixer les conditions et les modalités de ce partenariat. Chaque partie assumera sur ses budgets les dépenses lui incombant.

Vu ladite convention ;

Vu l’avis du Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l’avis de la commission culture - patrimoine ;

### **DELIBERE**

1. La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Bibliothèque municipale et l’association « Les Journées des Auteurs de Théâtre » est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tous les autres documents afférents.

3. La dépense sera inscrite sur l’exercice en cours sur le programme CULTURECOM, fonction 321.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l’Adjoint délégué,

Loïc GRABER